



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 4 mai 2015 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présente :

Madame France Carpentier, directrice générale par intérim.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 7 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 avril 2015

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et remises pour avril 2015
- 1.2 Acceptation du journal des déboursés (286 à 288)
- 1.3 Offre de services Cayamant-Blue Sea sentiers VTT
- 1.4 Programme d'infrastructures Québec-Municipalité-Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA)
- 1.5 Inscription à la SAAQ pour la classe 3 pour employés (2)
- 1.6 Demande – Accord dans le cadre d'Emplois d'été Canada (étudiant)
- 1.7 Commission Scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 1.8 Honoraires Consultant – Accompagnement employés
- 1.9 27^{ième} Colloque du CAMF-Famille-Aînés
- 1.10 Acte de retrait – Main levée partielle lot 8 rang D
- 1.11 Nouveau financement pour le Ford-550 XL

200 Sécurité publique

- 2.1 Demande d'appui – Municipalité de Montcerf-Lytton

300 Transport

- 3.1 Offre de service rétrocaveuse et balai- Carrière Clément Tremblay & fils



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Approbation dépliant couches lavables

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Semaine nationale de la santé mentale

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Signalisation touristique Mont Morissette 2015
- 6.2 Réfection des mises à l'eau – certificat d'autorisation (documents manquants)
- 6.3 Transformation du Toro pour l'arrosage des fleurs
- 6.4 Enviro-Conseil – Offre de partenariat

700 Loisirs et Culture

- 7.1 Invitation Choralie
- 7.2 Demande d'aide financière-Fonds conjonctuel de développement (FCD)
- 7.3 Club Optimiste de Maniwaki – Demande de participation
- 7.4 Paroisse St-Gabrielle de Bouchette – Invitation tournoi de golf
- 7.5 Tournoi de Golf Blue Sea
- 7.6 Soumission balançoire pour parc
- 7.7 Camp de jour Le Terrier à Gracefield

800 Correspondance

- 8.1 Conseil en bref MRCVG
- 8.2 Onaki Création
- 8.3 Rapport d'activités du maire pour le mois d'avril 2015

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2015-05-132

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 4 mai 2015 soit ouverte à 19 h devant environ 7 contribuables.

ADOPTÉE

2015-05-133

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 4 mai 2015 soit adopté en y ajoutant les points suivants :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- 0.4 Maire suppléant
- 0.5 Prière d'ouverture

ADOPTÉE

2015-05-134

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 7 AVRIL 2015

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 avril 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale par intérim, France Carpentier.

ADOPTÉE

2015-05-135

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 27 AVRIL 2015

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 27 avril 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale par intérim, France Carpentier

ADOPTÉE

2015-05-136

MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QUE le terme du maire suppléant actuel, Michael Simard, vient à échéance;

CONSIDÉRANT QUE le maire invite les membres du Conseil municipal à manifester leur intérêt à agir à titre de maire suppléant;

CONSIDÉRANT QUE seulement Michael Simard exprime le désir de renouveler un autre mandat;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE le conseiller Michael Simard soit reconduit à titre de maire suppléant pour une période de 2 ans;

ADOPTÉE

2015-05-137

PRIÈRE D'OUVERTURE

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs temps, la récitation de la prière au début des séances des conseils municipaux en fait un débat réparti de part et d'autre;

CONSIDÉRANT QUE le maire suggère de remplacer la prière par un moment de réflexion;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE la prière récitée lors de l'ouverture des séances du conseil municipal soit transformée en moment de réflexion.

ADOPTÉE

2015-05-138

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN AVRIL 2015

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 14 à 18 d'avril 2015 et qui totalisent un montant de 29 484,93 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 16 165,66 \$ pour les salaires versés en avril 2015 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 969,30 \$ pour le mois d'avril 2015 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 933,23\$ pour le mois d'avril 2015 soient acceptées.

ADOPTÉE

2015-05-139

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2015

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'avril 2015 qui totalisent un montant de 91 503.22 \$ sur le journal des déboursés no 286 à 288 soient acceptés.

ADOPTÉE

2015-05-140

OFFRE DE SERVICE CAYAMANT – BLUE SEA SENTIER VTT

CONSIDÉRANT QUE le mont Cayamant et le mont Morissette représentent des attraits touristiques de grandes envergures pour les deux municipalités;

CONSIDÉRANT QU'un sentier de VTT reliant les deux monts serait indispensable pour les fanatiques de ce sport et augmenterait considérablement l'achalandage aux deux sites;

CONSIDÉRANT QUE ce raccordement pourrait éventuellement être relié au réseau fédéré;

CONSIDÉRANT QUE ce raccordement diminuerait la présence des VTT sur les chemins publics;

CONSIDÉRANT QU'il existe de l'aide financière disponible pour cette catégorie de projet;

CONSIDÉRANT QUE M. Marc Grégoire, expert conseil, offre ses services à titre de chercheur de financement public pour la réalisation de cet aménagement, dont l'identification des programmes de financement disponibles ainsi que l'obtention et le montage des documents et formulaires requis;

CONSIDÉRANT QUE les coûts relatifs à ce mandat s'élèvent à 1 950\$ plus les taxes applicables, payables en parts égales entre les deux municipalités;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte l'offre de service de M. Marc Grégoire, expert conseil, pour les services énoncés au préambule et ce, au coût de 975\$ plus les taxes applicables;

QUE la directrice générale par intérim, France Carpentier, soit autorisée à signer toute documentation relative à ce projet.

ADOPTÉE

2015-05-141

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PIQM-MADA)

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite offrir à ses citoyens des infrastructures de qualité et adaptées à leurs utilités;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite favoriser les relations intergénérationnelles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a, le 7 avril 2014, adopté sa Politique familiale et Municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le centre municipal comprend présentement la salle Gérald-Gauthier et les bureaux administratifs à l'exception du bureau du maire;

CONSIDÉRANT QUE la salle Gérald-Gauthier ne rencontre pas les critères et les normes quant à l'espace pour les différents rassemblements sociaux et au niveau des équipements électroménagers en lien avec le schéma de couverture de risques lors d'activités;

CONSIDÉRANT QUE la salle Gérald-Gauthier, espace réservé aux activités, serait la solution souhaitable pour abriter les bureaux administratifs afin que ceux-ci soient plus fonctionnels et permettent un meilleur service aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède une Maison des Jeunes et qu'en plus de servir aux activités de ce groupe d'âge, elle sert aussi d'endroit pour habillage aux utilisateurs de la patinoire municipale;

CONSIDÉRANT QUE cette infrastructure pourrait, si elle était agrandie, être transformée en Maison des générations;

CONSIDÉRANT QUE cette transformation permettrait aux gens de tous âges, de tisser des liens entre descendances et de pouvoir organiser des activités dans un endroit plus spacieux et adapté à leurs besoins et à leur sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce conseil présente un projet d'agrandissement de la Maison des Jeunes afin d'être transformée en Maison des générations;

QUE ce projet soit déposé dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA);

QUE la municipalité de Blue Sea s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

QUE le coordonnateur en loisirs et culture, Éric Lacaille, soit autorisé à agir à titre de répondant;



QUE le maire, Laurent Fortin, et la directrice générale par intérim, France Carpentier, soient autorisés à signer toute documentation en lien avec ce projet.

ADOPTÉE

NOTE : ON DEMANDE DE VÉRIFIER AUPRES DE LA SAAQ, S'IL FAUT UN PERMIS SPÉCIALE POUR LE FORD F-550 COMPTE TENU DE LA LARGEUR NON STANDARD DE LA PELLE À NEIGE LORS DE SON UTILISATION

2015-05-142

INSCRIPTION À LA SAAQ POUR LA CLASSE 3 POUR EMPLOYÉS (2)

CONSIDÉRANT QUE certains employés n'ont pas leur classe 3 pour répondre aux besoins des activités municipales, dont l'inspecteur en bâtiment et environnement ainsi que le directeur du service incendie;

CONSIDÉRANT QUE les coûts reliés à l'obtention d'un tel permis sont de 10.90\$ pour un examen théorique, 65.88\$ pour le permis d'apprenti conducteur, 65.15\$ pour l'examen pratique et 15.00\$ pour modifier le permis, plus les frais reliés au test médical obligatoire remis par le médecin du participant;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les deux employés mentionnés au préambule de faire les démarches nécessaires pour l'obtention d'un permis classe 3 et que les frais reliés à l'obtention du permis leurs soient remboursés.

ADOPTÉE

NOTE : ACCEPTATION DE LA DEMANDE D'UN ÉTUDIANT DANS LE CADRE D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA QUI SERA AFFECTÉ AU MONT MORISSETTE

NOTE : COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS : RENCONTRE LE 19 MAI 2015 À 18H30 À L'ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE SACRÉ-CŒUR DE GRACEFIELD CONCERNANT LA POLITIQUE D'INSCRIPTIONS ET ORGANISATION SCOLAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

2015-05-143

HONORAIRES CONSULTANT – ACCOMPAGNEMENT EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT QU'il y aura restructuration des fonctions au niveau administratif;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux pour la personne qui assurera la direction générale, de bénéficier d'accompagnement en gestion;

CONSIDÉRANT QUE M. Michel Houde, consultant, offre ses services d'accompagnement en gestion et ce, au coût de 75\$/heure;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :



QUE ce Conseil autorise l'employé qui assurera la direction générale, de profiter des services d'accompagnement en gestion auprès de M. Michel Houde et ce, au coût de 75\$/heure.

ADOPTÉE

2015-05-144

27^E COLLOQUE DU CAMF – FAMILLE - AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE les 7, 8 et 9 mai prochain, se tiendra le 27^e colloque de Carrefour Action Municipale Famille à Montmagny;

CONSIDÉRANT QUE le 7 avril 2014, la municipalité a adopté sa politique familiale ainsi que celle de municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion 2015 est de 82.78\$;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs d'inscriptions pour le colloque sont de 230.00\$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment et environnement sera dans cette région les jours précédents pour une autre formation;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'adhésion au Carrefour Action Municipale Famille au montant de 82.78\$, taxes incluses;

QUE ce Conseil autorise l'inscription de l'inspecteur en bâtiment et environnement au 27^e Colloque de Carrefour Action Municipale Famille au montant de 230.00\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

NOTE : ACTE DE RETRAIT – MAIN LEVÉE PARTIELLE LOT 8 RANG D – REPORTÉ CAR DOCUMENT PAS PRÊT DU NOTAIRE

2015-05-145

SOUSSION CAMION FORD F-550-XL ET PROPOSITION DE FINANCEMENT

Achat d'un camion F-550 XL avec équipement de déneigement

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé par appels d'offres pour obtenir des soumissions pour un camion Ford F-550 XL avec benne, équipement de déneigement et épandeur d'abrasif ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 16 février 2015, une seule soumission de la part de Hubert Auto de Maniwaki;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse constitué de Sandra Bélisle, Directrice générale, Christian Michel, Directeur des travaux publics et Yves Paquette, chef d'équipe des travaux publics s'est rencontré le 17 février pour vérifier la conformité de l'offre de Hubert Auto de Maniwaki;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Hubert Auto de Maniwaki est conforme en tout point à l'appel d'offre lancée par la municipalité sur SEAO;

CONSIDÉRANT QUE Le montant de la soumission est de \$85,144.00 plus les taxes applicables ;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire utiliser \$30, 000.00 du surplus accumulé non affecté pour l'appliquer au prix du camion;

CONSIDÉRANT QUE le premier paiement sera par conséquent \$30,000.00 plus les taxes applicables, duquel sera prélevé les frais de dossier de \$500.00 plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QU'UN taux d'intérêt fixe de 6.25% pour la durée du terme de 60 mois est proposé ;

CONSIDÉRANT QUE les 59 paiements subséquents seront de \$1 087.86 plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE ce financement est en faveur du crédit-bailleur, Roynat Inc. o/s Roynat Financement ;

CONSIDÉRANT QU'au terme des 60 mois du crédit-bail, un résiduel de \$10.00 plus les taxes applicables devront être déboursées pour finaliser l'acquisition du véhicule.

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

Que le conseil autorise l'achat du camion Ford F-550 XL avec l'équipement prévu dans le devis de soumission # 2015-01, en autorisant un premier versement de \$30,000.00 plus taxes applicables, 59 versements de \$1 087.86 plus taxes applicables et un dernier paiement du résiduel de \$10.00 plus les taxes applicables au terme des 60 mois du crédit-bail.

QUE le maire, M. Laurent Fortin, et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme France Carpentier, soient autorisés à signer toute transaction relative à cette transaction.

ADOPTÉE

2015-05-146

DEMANDE D'APPUI – MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON

CONSIDÉRANT QUE la commission Godbout veut abolir le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT QUE la disposition fiscale en question, instaurée il y a 4 ans, permet aux pompiers ayant effectué au moins 200 heures de services, de demander un crédit d'impôt de 480\$, soit l'équivalent de 16% d'un montant de 3 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la disparition de cet avantage pourrait compliquer le recrutement de nouveaux pompiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande à la ministre de la Sécurité publique, Madame Lise Thériault, de réviser sa position et de laisser cet avantage à nos pompiers volontaires.

ADOPTÉE

2015-05-147

OFFRE DE SERVICE RÉTROCAVEUSE ET BALAI – CARRIÈRE CLÉMENT TREMBLAY & FILS

CONSIDÉRANT QUE nous ne possédons plus de niveleuse munie du balai;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE Carrière Clément Tremblay et Fils enr. offre ses services pour balayer nos chemins municipaux et aménager les accotements aux prix de 91\$/heure pour la rétrocaveuse munie du balai et de 85\$/heure pour la rétrocaveuse seulement;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce conseil retienne les services de Carrière Clément et Fils enr. pour le balayage des chemins municipaux (91\$/h) ainsi que pour l'aménagement des accotements (85\$/h), plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2015-05-148

APPROBATION DÉPLIANT COUCHES LAVABLES

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire de mars 2015, le programme de soutien financier pour l'achat de couches lavables a été adopté de par sa résolution 2015-03-87;

CONSIDÉRANT QU' un dépliant a été monté afin de faire connaître les détails du programme ainsi que le formulaire d'engagement des parents;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte le montage du dépliant ainsi que sa publication.

ADOPTÉE

2015-05-149

SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan « Prenez une pause, dégagez votre esprit » souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- . en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne « acsm.qc.ca »;
- . en organisant une pause collective;
- . en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- . en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE ce Conseil proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 **Semaine de la santé mentale** de la municipalité de Blue Sea et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

ADOPTÉE

2015-05-150

SIGNALISATION TOURISTIQUE MONT MORISSETTE 2015

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea souhaite faire la promotion du mont Morissette et ses attraits auprès de l'Association Touristique Régionale (ATR) Associés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est membre de Tourisme Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de signalisation avec ATR est d'une durée de 3 ans et ce, au coût de 5 200\$;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la demande de signalisation ainsi que l'ouverture de compte auprès de l'ATR afin de faire l'installation de six (6) affiches et que la directrice générale par intérim soit autorisée à signer la demande

ADOPTÉE

2015-05-151

RÉFECTION DES MISES À L'EAU – TRAVERSE DU LAC-LONG

CONSIDÉRANT QUE la descente de bateau pour l'accès public au Lac Long par la Traverse du Lac-Long, est depuis quelques années plutôt endommagée;

CONSIDÉRANT QU'il faudrait intervenir pour stabiliser les dalles de béton qui sont en place et refaire la mise en forme du lit du lac, endommagé par la forte houle occasionnée par les vents dominants et les glaces au printemps qui occasionnent une érosion importante;

CONSIDÉRANT QUE c'est le seul accès public pour le lac Long et qu'il reçoit un achalandage assez important de la fonte des glaces jusqu'à la fin novembre;

CONSIDÉRANT QU'il est très difficile pour les véhicules plus légers, d'utiliser la rampe de mises à l'eau, les dalles étant tellement espacées, que des crevasses se créent entre elles, ce qui occasionnent plus souvent qu'autrement des problèmes pour ressortir les bateaux de l'eau;

CONSIDÉRANT QUE les frais exigibles auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques s'élèvent à 281\$;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

QUE ce Conseil présente une demande d'autorisation et de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin de corriger la mise à l'eau sur la Traverse du Lac-Long et que la directrice générale par intérim, France Carpentier, soit autorisée à signer ladite demande.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2015-05-152

RÉFECTION DE LA MISE À L'EAU – QUAI PUBLIC

CONSIDÉRANT QUE la descente à bateaux pour l'accès au lac Blue Sea par le village de Blue Sea, est depuis quelques années plutôt endommagée;

CONSIDÉRANT QUE ladite rampe de mise à l'eau fait l'objet d'un bail hydrique avec centre d'expertise hydrique du Québec # de dossier 4121-02-39-18831;

CONSIDÉRANT QUE lors de la cession par Pêche et Océan en 2000, la structure du quai avait été réparée à l'exception de la rampe de mise à l'eau;

CONSIDÉRANT QU'il faudrait intervenir pour stabiliser les dalles de béton qui sont en place, et refaire la mise en forme du lit du lac, endommagé avec les vents et la forte goule venant du nord;

CONSIDÉRANT QUE c'est le seul accès public par la municipalité de Blue Sea et, elle reçoit un achalandage important de la fonte des glaces jusqu'à la fin novembre;

CONSIDÉRANT QUE les frais exigibles auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques s'élèvent à 281\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michael et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

QUE ce Conseil présente une demande d'autorisation et de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin de corriger la mise à l'eau du quai public au village de Blue Sea et que la directrice générale par intérim, France Carpentier, soit autorisée à signer ladite demande.

ADOPTÉE

2015-05-153

TRANSFORMATION DU TORO POUR L'ARROSAGE DES FLEURS

CONSIDÉRANT QUE pour assurer une bonne productivité au niveau de l'arrosage des fleurs, il serait nécessaire de modifier la déneigeuse à trottoir;

CONSIDÉRANT QU'André Galipeau a soumis un prix s'élevant à 340\$;

CONSIDÉRANT QU'au niveau du mont Morissette, il serait rentable d'installer une boîte pour dons volontaires qui permettrait de payer certaines dépenses de fonctionnement;

CONSIDÉRANT QU'André Galipeau a soumis un prix s'élevant à 400\$;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la modification de la déneigeuse à trottoirs pour l'arrosage au montant de 340\$ plus les taxes;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE ce Conseil autorise la fabrication d'une boîte pour dons volontaires au mont Morissette au montant de 500\$ plus les taxes.

ADOPTÉE

2015-05-154

ENVIRO-CONSEIL – OFFRE DE PARTENARIAT

CONSIDÉRANT qu'Enviro-Conseil a soumis une offre de partenariat pour l'entretien de la bande riveraine de 10 mètres au Parc des Ancêtres et ce, sans frais;

CONSIDÉRANT QU'en échange, Enviro-Conseil demande l'autorisation d'y installer une petite pancarte publicitaire (18 x 12 po) pour promouvoir l'entreprise;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la proposition énoncée ci-haut entre les deux parties.

ADOPTÉE

2015-05-155

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDS CONJONCTUREL DE DÉVELOPPEMENT (FCD)

CONSIDÉRANT QU'en 2006, la municipalité de Blue Sea a fait l'achat de bandes pour la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE les bandes ont été installées sous aucune assise; ce qui rend sa durée de vie plus courte et moins sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE la patinoire est très achalandée pendant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire rénover et aménager des installations sportives et récréatives sécuritaires afin de répondre aux besoins du milieu;

CONSIDÉRANT QU'adjacente à la patinoire, se trouve notre Maison des Jeunes abritant aussi la salle d'habillement pour les joueurs;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite transformer cette Maison des Jeunes en Maison des générations ce qui favorisera les relations intergénérationnelles;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite ériger une plate-forme pavée pour la patinoire afin qu'elle soit accessible pour les quatre saisons;

CONSIDÉRANT QUE les installations sportives et récréatives projetées favoriseront l'accès à des clientèles multiples privilégiées;

CONSIDÉRANT QUE les installations sportives et récréatives serviront à la pratique d'activités physiques et sportives de la collectivité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

QUE ce conseil approuve le projet d'érection d'une plate-forme pavée pour la patinoire;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE ce conseil approuve le dépôt d'une demande d'aide financière au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du programme Fonds conjoncturel de développement (FCD);

QUE ce conseil s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

QUE le maire, Laurent Fortin, et la directrice générale par intérim, France Carpentier, soient autorisés à signer toute documentation relative à ce projet.

ADOPTÉE

NOTE : CLUB OPTIMISTE DE MANIWAKI – DEMANDE DE PARTICIPATION

2015-05-156

PAROISSE ST-GABRIELLE DE BOUCHETTE – INVITATION TOURNOI DE GOLF

CONSIDÉRANT QUE la Paroisse St-Gabriel de Bouchette organise son sixième tournoi de golf annuel à titre de levée de fonds et a fait une demande de commandite à la municipalité et à la Fabrique de Blue Sea;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise une commandite la Paroisse St-Gabriel de Bouchette pour son tournoi de Golf annuel au montant de 100\$ payé à part égale avec la Fabrique de Blue Sea.

ADOPTÉE

INVITATION : 9^E TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA LE
30 MAI PROCHAIN

2015-05-157

TOURNOI DE GOLF ANNUEL

CONSIDÉRANT QUE le tournoi de golf annuel de la municipalité de Blue Sea se tiendra le 30 mai prochain;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu

QUE les fonds recueillis lors du tournoi de golf soient versée à la réfection du centre récréatif du Lac Long.

ADOPTÉE

2015-05-158

BALANCOIRES – PARC D'AMUSEMENT

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de balançoires avait été prévu aux prévisions budgétaires 2015 dans le parc d'amusement;



CONSIDÉRANT QUE Jambette a soumis un prix pour la structure et 2 balançoires (enfant/parent) au coût de 1485.48\$ taxes incluses;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'achat d'une structure additionnel avec balançoires au coût de 1485.48\$ taxes incluses chez Jambette;

ADOPTÉE

2015-05-159

SABLE – TERRAIN D'AMUSEMENT

CONSIDÉRANT QU'au niveau normes de sécurité, l'infrastructure déjà existante au parc d'amusement sur le terrain municipal ne contient pas suffisamment de sable;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de sable requis au parc d'amusement sur le terrain municipal.

ADOPTÉE

2015-05-160

CAMP DE JOUR LE TERRIER

CONSIDÉRANT QUE depuis cette année (2015), la Fondation le terrier a repris la gestion des camps de jour inter municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le coût par jour pour un enfant est de 25\$ ou moins selon la contribution du parent;

CONSIDÉRANT QUE l'engagement de la municipalité est entre autre, d'aider l'organisme gestionnaire à trouver le financement;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil soutienne financièrement la Fondation le Terrier en défrayant 10\$ par enfant par jour.

ADOPTÉE

NOTE : CONSEIL EN BREF DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2015

NOTE : ONAKI CRÉATION – FIRME DE DESIGN GRAPHIQUE ET COMMUNICATION (OFFRE DE SERVICES)

NOTE : RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MAIRE POUR LE MOIS D'AVRIL 2015

Période de questions de 19h50 à 20h01



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2015-05-161
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 4 mai 2015 soit close à 20h02.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

France Carpentier
Directrice générale par intérim
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, France Carpentier, Directrice générale par intérim de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2015.

France Carpentier,
Directrice générale par intérim